

**Intervention du Pr Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph, pour l'ouverture des Ateliers pédagogiques du 5 février 2015, Valorisation de l'engagement pédagogique dans le nouveau Code de l'enseignant, à l'Auditorium François Bassil (CIS).**

**1.** Au début de ces ateliers, je voudrais commencer cette intervention par dire combien est nécessaire et même salutaire de retourner de temps en temps sur nos pratiques pédagogiques afin d'en examiner la pertinence et en tirer le bon grain et mettre de côté l'ivraie qui peut étouffer nos bonnes expériences. Tout en remerciant la mission de pédagogie universitaire qui s'est lancée depuis deux ans dans une action profonde et systématique dans le domaine de la revalorisation pédagogique, je voudrais en même temps, devant vous, mettre l'accent sur ce que le nouveau Code de l'enseignant de l'USJ a apporté en matière de valorisation de l'engagement pédagogique de chaque acteur impliqué dans la mission d'éduquer et de former les futurs professionnels, ainsi que de produire de nouveaux savoirs et méthodologies et d'être au service de la gestion de l'éducation.

**2.** Ce code de l'enseignant, et plus particulièrement le statut de l'enseignant-chercheur cadré, voulait et veut donner à l'USJ des acteurs pédagogiques acquis à sa cause et, de ce fait, a rapidement produit un effet multiplicateur lorsque l'on constate qu'une culture d'appartenance et d'engagement se fait de plus en plus sentir, témoin de cela les étudiants qui l'ont déjà remarquée. Il se peut qu'on ait trop regardé les implications ou articles formels ou données chiffrées dans ce code. En fait, nous pouvons nous adosser à ce même code et être sûrs que le volet pédagogique, dans son ensemble valorisé par le Code de l'enseignant, nous permet de nous aligner aux exigences nationales, régionales et internationales prescrites dans toute démarche qualité et accréditation.

**3.** À titre de rappel, les points dits pédagogiques du Code de l'enseignant que je peux évoquer devant vous englobent les domaines suivants :

- 1- La **charge d'enseignement en tant que tel** (RA1, p 17). Cela inclut :
  - \* la préparation des cours, y compris la mise à jour des **méthodes et outils pédagogiques** (non seulement du contenu) ;
  - \* l'élaboration de **modalités d'évaluation** ;
  - \* **l'accompagnement pédagogique** des étudiants.
  
- 2- La **Recherche** (RA 2, p 18) qui inclut :
  - \* la **production de méthodes et d'outils pédagogiques** « *Le développement de nouvelles méthodes et de nouveaux outils pédagogiques....* » ;
  - \* la « **publication** *d'articles, de livres, de manuels, de rapports de nature scientifique, professionnelle ou pédagogiques....* »
  
- 3- La **fonction de Service interne ou de rayonnement** (RA 3, p 18) qui évoque la **participation aux réunions, aux activités et comités pédagogiques, surtout celles qui visent à améliorer les programmes de nos formations en fonction des exigences de l'ECTS et du processus de Bologne.**
  
- 4- Le **Ressourcement académique** (RA 4, p 20) ; il inclut «*la participation à des cours, ateliers, séminaires ou réunions de travail relatifs à la pédagogie universitaire* ».
  
- 5- L'**Évaluation des activités de l'enseignant y est soulignée** (Articles 8, 9, 10, 11) ; toutefois, une sous-commission issue de la commission pédagogique est actuellement à l'acte afin de produire un dossier complet de cette évaluation qui sera généralisée à tous les enseignants. Celle-ci comportera :
  - \* un axe sur **l'évaluation de la performance d'enseignement** ;
  - \* cette évaluation comptera pour le **recrutement, le renouvellement de contrat et la promotion.**Il pourrait être annoncé qu'une commission étudie actuellement les dispositifs de cette évaluation qui contient un axe sur l'enseignement.

**4.** Chers Amis, au vu de ce que je viens d'exposer, l'on constate ensemble que la pédagogie universitaire n'est point chose marginale, mais au cœur de la démarche académique. Il ne s'agit pas ici d'une liste d'activités imposées, mais une expression d'une présence de qualité que nous avons à assurer pour mieux nous acquitter de notre mission professorale. C'est en peu de mots une responsabilité de chacune et de chacun de nous, de toute une communauté qui fait organisation intelligente. Elle appelle à un engagement et à une persévérance dans l'engagement. La tenue de ces ateliers d'aujourd'hui ne sont qu'un témoignage de nous tous de cette volonté de donner à notre Université les bons outils de sa marche vers l'excellence grâce à votre résilience et à votre parole engagée.

---